

LES PIÈGES DE L'ÉTYMOLOGIE : LES DIFFICULTÉS DES FRANCOPHONES AU COURS DE L'APPRENTISSAGE DU LATIN

Tibor RSI

École Supérieure Eszterházy Károly
Eger, Hongrie

Abstract: The fact is generally acknowledged that, based on the genetic relation between French and Latin, knowing one facilitates greatly learning the other. Therefore, if we start learning Latin after we learned French, we expect a rapid progress, but we are faced with a number of difficulties when trying to learn Latin, due to the fact that the two languages belong to different linguistic systems as far as their morphology is concerned. It is true that most of the French vocabulary comes from Latin, but the phonetic changes that have occurred along the centuries made it difficult for us to recognize easily the relation between the two linguistic systems. Apart from the phonetic changes, there are also important semantic changes; what this paper will underline is the frequent dissonance between the French and Latin vocabulary.

Keywords: etymology, Latin, vocabulary, phonology, dissonance.

Il est généralement admis qu'en raison de la parenté génétique entre les langues française et latine, la connaissance de l'une facilite grandement l'acquisition de l'autre. Donc, si nous nous lançons dans l'apprentissage du latin avec une bonne maîtrise du français, nous espérons des progrès rapides. Les francophones, eux aussi, comptent sur une avance spectaculaire. Pourtant, au cours de l'apprentissage du latin, nous nous heurtons à un grand nombre de difficultés. Ces

dernières s'expliquent en partie par le fait que, selon la typologie dite classique fondée sur des traits morphologiques (présence ou absence d'affixes et de flexions), le français et le latin sont classés en types différents.

Le latiniste débutant pourrait se consoler par le fait qu'en dernière analyse, la majorité écrasante du vocabulaire français est d'origine latine. Le passage du latin au français moderne qui s'étend sur une période de deux mille ans va de pair avec une restructuration phonologique qui complique la reconnaissance de la parenté entre un mot français et latin. Il sera donc plus difficile de fixer le sens des mots nouveaux dans la mémoire. Une partie non négligeable du vocabulaire a été remplacée par d'autres mots, une autre partie a subi un changement sémantique important. Des correspondances systématiques s'observent au premier lieu dans le domaine du vocabulaire savant qui, comme dit S. Ullmann,¹ « fournit au français un réservoir virtuellement inépuisable ».

La présente étude a pour objet de souligner le désaccord relativement fréquent qui existe entre les vocabulaires de la langue latine classique et du français moderne. En entrant dans le rôle d'un apprenant naïf, nous allons présenter des situations dans lesquelles les vains efforts d'un apprenant francophone ou d'un apprenant maîtrisant assez bien le français semblent être voués à l'échec. Par l'expression *apprenant naïf* que nous allons utiliser nous entendrons et l'apprenant francophone désireux de se perfectionner en latin et l'apprenant de n'importe quelle langue maternelle qui s'efforce de posséder le latin. Notre analyse ne se veut pas d'une exigence scientifique, nous voulons simplement attirer l'attention sur des difficultés pratiques. Nous allons examiner des propositions et des expressions qu'on rencontre au cours de l'apprentissage de la langue latine. Le sens des mots sera

¹ Ullmann, p. 131.

analysé à la base du *Dictionnaire illustré latin-français* de F. Gaffiot.

La citation et la mémorisation des proverbes et des dictons fait partie intégrante de l'enseignement du latin. Au moment de l'initiation, ces derniers peuvent fonctionner comme phrases-modèles. A un niveau plus avancé, ils servent surtout à enrichir nos connaissances culturelles. Ils donnent à l'apprenant le sentiment du succès parce que nombreux sont ceux qui sont facilement compréhensibles :

*Navigare necesse, vivere non necesse.*²

« Naviguer est nécessaire ; mais il n'est pas nécessaire de vivre. »

*Sic transit gloria mundi.*³ « Ainsi passe la gloire du monde. »

*Historia magistra vitae.*⁴ « L'histoire est l'éducatrice de la vie. »

La structure des exemples cités correspond à celle des originaux. Ces exemples ne contiennent pas de constructions grammaticales compliquées. Chaque mot qui figure dans ces trois exemples a des dérivés étymologiques correspondants en français moderne. Cependant, un mot aussi international que *historia* résiste à une trop rapide interprétation. *Naturalis historia* de Pline l'Ancien n'est pas « l'histoire », mais « la description de la nature ». L'expression *histoire naturelle* attestée en français depuis 1551 est un latinisme évident.

Homo in historia diligens « homme exact dans la recherche »

²Pompée dans Plutarque : *Vie de Pompée*

³Pensée tirée de *l'Imitation de Jésus-Christ* de Thomas Hemerken a Kempis

⁴Cicéron

Historia au sens de « recherche » ne figure pas dans les dictionnaires de Gaffiot, Jeanneau-Hassid, Lewis & Short, Ernout-Meillet, Burián, Finály, mais ce sens apparaît dans Bornecque-Cauët et Györkösi. Les dictionnaires étymologiques rattachent ce sens à l'étymon grec *historia* : « recherche, information » et « résultat d'une enquête », d'où « récit, oeuvre historique ». L'adjectif *diligent, -e* « zélé » et « actif » est étiqueté comme archaïque et littéraire en français moderne, lat. *diligens* pouvait signifier « soigneux, exact ».

Comment pourrions-nous rendre en français la devise bien connue de Tacite :

Sine ira et studio. « sans colère et sans partialité »

Même si nous laissons de côté les sens comme « atelier d'artiste, de photographe », « petit logement », etc. qui ont pénétré la plupart des langues européennes, nous sommes enclins à faire une traduction automatique en interprétant *studio* ayant un rapport sémantique avec *étude*. La vérification du mot dans Gaffiot nous plonge dans la plus profonde perplexité. L'article STUDIUM (dont *studio* est l'ablatif exigé par la préposition *sine*) distingue quatorze significations :

1. application zélée, empressée à une chose, zèle, ardeur; goût, passion, etc.
2. zèle pour qqn, dévouement, affection, attachement;
3. application à l'étude, étude ; étude, branche des connaissances

L'article STUDIUM dans Jeanneau-Hassid énumère vingt-cinq significations :

1. application zélée, zèle, ardeur.
2. penchant pour qqch, goût, passion, volonté, désir ardent.

3. penchant pour qqn, dévouement, affection, attachement, intérêt, sympathie, bienveillance ; partialité, préférence, passion politique.
4. application d'esprit, étude, travail (littéraire ou scientifique) ; instruction ; ouvrage.
5. profession, métier
6. salle d'étude

Il est évident que le mot latin est sémantiquement surchargé. En ancien français *estude*, *estuide* peut encore désigner « soin, application », mais le sens « étude, méditation », et aussi « lieu d'études, école » s'impose. Tous les sens du mot *étude* qui existent en français moderne – le *Petit Robert* en distingue douze – dérivent d'un seul sens du mot en latin. La connaissance des sens contemporains y compris ceux des emprunts à l'anglais et à l'italien s'avère être très insuffisante à la compréhension du texte latin.

Soit l'exemple :

Acta est fabula. « La pièce (de théâtre) est jouée. »

Rien ne paraît plus facile que d'interpréter cette locution. Le mot *fabula* est connu dans la locution :

Lupus in fabula. « Quand on parle du loup, on en voit la queue. »

Cette expression se dit quand une personne dont on parle arrive à une compagnie l'improviste. Nous connaissons évidemment les *Fables* de La Fontaine. Le sens courant français est « petit récit en vers ou en prose destiné à illustrer un précepte » alors qu'en latin *fabula* est très polysémique. Selon Jeanneau-Hassid, FABULA peut avoir les sens suivants y compris « pièce » :

1. récit, histoire, discours, nouvelle, entretien, bruit public; sujet d'entretien public.
2. conte, aventure imaginaire, récit fabuleux.
3. fable, mythologie.
4. fable, apologue.
5. pièce de théâtre.
6. poème.
7. chose, affaire, incident.
8. objet sans réalité, fantôme, néant.

Pour pouvoir interpréter la locution il faut connaître l'expression *fabulam agere* « jouer une pièce ». *Acta* est le supin féminin de *agere* « pousser devant soi (ancien verbe de la langue pastorale), etc. », dans la langue du théâtre « jouer ». Il est évident que *acte*, *action*, *actif*, etc. sont des emprunts savants au latin. *Agir* dérive également de *agere*, mais cette fois aussi, nous avons affaire à un emprunt savant : ce verbe est attesté en français seulement à partir de 1450 dans un contexte chrétien, ce qui montre que ce mot est aussi d'origine savante. Le sens moderne « être actif, faire qqch. » apparaît dans la seconde moitié du XVI^e siècle, mais ne devient usuel qu'au XVII^e siècle, donc la correspondance formelle entre *agir* et *agere* ne nous aide pas à deviner le sens de ce dernier. Heureusement, le mot français *acte* peut signifier « division d'une pièce ». Cette coïncidence est le résultat d'un emprunt savant. Malgré cette coïncidence, *acte* est investi d'un riche sémantisme. L'entrée ACTE présente de grandes différences dans les dictionnaires : par exemple, le *Grand Larousse de la langue française* voit ici une homonymie multiple :

1. ACTE n. m. (< lat. *actum* « fait, action ») « manifestation de la volonté humaine »
2. ACTE n. m. (< plur. lat. *acta* « chose faites ») « écrit constatant un fait »

3. ACTE n. m. (< lat. *actus* « action scénique », d'où « division d'une pièce ») « partie d'une pièce de théâtre »

Par contre, le *Petit Robert* ne distingue que deux entrées ACTE. L'amuissement des syllabes latines non-accentuées a provoqué la formation des homonymes en français. Heureusement, la locution en question figure dans les pages roses du *Petit Larousse illustré* : “C'est ainsi que, dans le théâtre antique, on annonçait la fin de la représentation. *Acta est fabula*, dit Auguste à son lit de mort, et ce furent ces dernières paroles.” De la même manière, dans la locution italienne *finita la commedia*, *commedia* ne signifie pas nécessairement « comédie », mais plutôt « pièce de théâtre ».

Jusqu'à présent, nous avons analysé des exemples choisis au hasard. Il arrive que les éléments d'un champ lexical entier subissent des changements de sens collectifs. Pour désigner le champs lexical de « tuer quelqu'un », le latin classique se servait des verbes suivants : *interficere*, *caedere*, *occidere*, *necare*. *Interficere* et *caedere* n'ont pas survécu à l'ancien français. *Occidere* s'est développé en *ocire* encore attesté au XV^e siècle. Usuel au Moyen Âge, *occire* ne s'emploi plus que par archaïsme ou par plaisanterie. D'après l'entrée OCCIRE du *Trésor de la Langue Française* “la déchéance d'un verbe aussi usité peut s'expliquer par l'incertitude de sa conjugaison et la régularité de la conjugaison de *tuer* qui lui a valu la préférence.” Le verbe *noyer* du lat. *necare* a pris en latin populaire le sens de « faire périr dans l'eau ». *Tuer* continue le lat. populaire **tutare*, lat. classique *tutari* « protéger, garantir de » qui a fini par signifier, par un développement sémantique qui s'explique mal, pratiquement le contraire. Des quatre verbes cités comme exemples trois ont été éliminés, le dernier – *necare* – a subi un changement sémantique profond, ce qui ne facilitera point le travail de l'apprenant.

Il va sans dire que nous pourrions trouver un nombre infini d'exemples pour illustrer les ressemblances des vocabulaires latin et français. Des mots comme *nature*, *imagination*, *misérable*, *professeur*, *facile*, *intelligent*, *optimisme*, etc. ressemblent de manière frappante à leurs correspondants latins et en forme et en sens. N'attribuons pas, cependant ces correspondances aux caprices du hasard : il s'agit d'emprunts conscients. Depuis le Moyen Âge, la langue française ne cesse d'emprunter des mots au latin. Ces emprunts qu'on a l'habitude d'appeler *mots savants* n'ont pas subi les changements phonétiques, morphologiques et sémantiques qui ont affecté les *mots* dits *populaires*. Ces derniers sont issus du *latin vulgaire*, la langue latine parlée qui coexistait avec la norme littéraire désignée *latin classique*. La terminologie scientifique comme celle de la botanique se sert des mots latins classiques ou pseudo-latins. Des mots mentionnés ci-dessus, *nature* est attesté au XII^e alors qu'*optimisme* apparaît au XVIII^e siècle. Pour avoir une idée claire d'un "mot d'origine latine", il est indispensable de connaître à quel moment l'emprunt a eu lieu.

Ajoutons une troisième catégorie, celle des *mots semi-savants* comme *église*, *siècle*, *aveugle*. D'origine discutée, *aveugle* est issu sans doute du lat. tardif **ab oculis* « privé d'yeux », peut-être sur le modèle d'une expression grecque. *Aveugle* a éliminé *caecus* « aveugle » > ancien fr. *cieu* qui ne subsiste que dans le dérivé savant *cécité*. Les mots semi-savants "avaient déjà subi un début de développement phonétique au moment où ils ont été empruntés par la langue commune de l'Église ou de la science."

Un grand nombre de mots et d'expressions ne se sont pas intégrés au français et sont immédiatement perçus comme latins. Les apports latins présentent, eux aussi, une grande

diversité. Selon H. Walter,⁵ “il est souhaitable de distinguer au moins quatre catégories :

– ceux du latin classique tel qu’il est représenté dans les textes littéraires du temps de Cicéron et de Virgile [...]

– ceux du latin populaire ou vulgaire, qui était la langue parlée par les Romains dans leur vie quotidienne et dont l’évolution a donné naissance aux diverses langues romanes [...]

– les latinismes semi-savants, pendant le haut Moyen Âge,

– les latinismes savants, source ininterrompue de renouvellement lexical, depuis l’introduction du latin en Gaule jusqu’à nos jours.”

L’afflux des mots savants s’est accéléré au XVI^e siècle au moment de l’humanisme, ensuite au XVIII^e siècle où les sciences ont subi un développement rapide. Par ailleurs, les mots savants ont une importance primordiale dans la langue française. En plus, faisant partie du vocabulaire scientifique et culturel international, ils jouent un rôle important dans toutes les langues européennes. Ce vocabulaire savant est en grande partie international et sert de lien entre des langues qui ne sont pas nécessairement proches parentes. De ce point de vue, la maîtrise de la langue française qui abonde en mots savants présente un avantage évident aux apprenants du latin.

Ces derniers rencontrent la première catégorie des emprunts au latin au moment de leur apprentissage. Nous avons vu que c’est dans cette catégorie que l’écart entre le vocabulaire du français et celui du latin classique en partie remplacé est le plus grand. Ces dernières années, une tendance se manifeste à enseigner non seulement des textes strictement classiques, mais aussi des textes en langue latine vulgaire. Pourtant, c’est toujours le latin classique qui constitue la majeure partie des programmes scolaires. Ce sont les historiens et les linguistes qui se servent des textes en latin

⁵ Walter, p. 29.

vulgaire en tant que sources de leur recherche, et non les apprenants moyens. Quoi qu'il en soit, la ressemblance relative au latin vulgaire ne suffit pas à constituer un atout majeur pour les apprenants francophones.

Nous avons illustré abondamment que le vocabulaire français se divise en *mots populaires* et *mots savants*. On désigne par le terme *mots populaires* les mots issus du latin vulgaire qui ont subi des changements phonétiques en raison du fonctionnement des lois de la phonologie historique. Le mot latin *aqua* a abouti à *eau*, *oculus* s'est changé en *œil*. Les profonds changements phonétiques ont obscurci les étymons latins dont l'identification nécessiterait la connaissance des rudiments de la phonologie diachronique. Peut-on exiger cela d'un apprenant "naïf" ? Conformément aux particularités du vocabulaire français, un mot d'origine populaire comme *eau* ne peut participer à aucune dérivation morphologique. Les mots comme *aquatique*, *aquarium*, *aqueux* sont des emprunts savants et non des tours de force de la créativité lexicale française.

Est-ce que la connaissance du français facilite l'apprentissage du latin ? Nous avons vu que le vocabulaire du latin a pénétré le français par quatre voies bien distinctes. De ces quatre itinéraires, un seul est praticable et pratiqué de nos jours : celui des mots savants. Les mots d'origine latine arrivés par d'autres voies et leurs aboutissements en français moderne présentent des différences phonétiques, morphologiques et sémantiques infranchissables et pour le locuteur natif et pour l'amateur du français. Si l'apprenant naïf s'aventure à apprendre le français en s'appuyant exclusivement sur le latin, il sera désorienté non seulement par les structures phonologique et grammaticale transformées, mais aussi par les faux amis lexicaux. Même des efforts titanesques pourront se révéler insuffisants pour lui permettre d'arriver à bon port après avoir vogué entre les Scyllas et les

Charibdes de l'apprentissage du latin, véritable odyssee. *Acta est fabula.*

Bibliographie

BORNECQUE, H., CAUËT, F. (1990): *Dictionnaire latin-français*, Paris, Belin

BURIÁN, János (1941): *Latin-magyar szótár*, Budapest, Franklin Társulat

ERNOUT, A., MEILLET, A. (1994⁴): *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck

FINÁLY Henrik (1884): *A latin nyelv szótára*. Budapest, Franklin Társulat

GAFFIOT, Félix (1934) : *Dictionnaire illustré latin-français*. Paris, Hachette

Grand Larousse de la langue française (1971-1978) : Paris, Larousse

GYÖRKÖSY, Alajos (1978): *Latin-magyar szótár*. Budapest, Akadémiai Kiadó

JEANNEAU G., HASSID J. C. *Dictionnaire latin-français*.
<http://perso.wanadoo.fr/prima.elementa/Dico.htm>

LEWIS Ch. T.–HORT Ch. (1879): *A Latin Dictionary*, Oxford, Clarendon Press

Le Petit Larousse illustré (1991): Paris, Larousse

Le Petit Robert (2001): Paris, Dictionnaires le Robert

Trésor de la Langue Française informatisé (2004): Paris, CNRS Éditions

ULLMANN, Stephen (1953): *Précis de sémantique française*, Berne, Francke

WALTER, Henriette (1991): *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*. Paris, Larousse